

l'autre côté. Les gens de la circonscription de mon collègue de Grey-Nord n'ont pas d'intérêts en commun. Les propositions que j'ai consignées au compte rendu ne changeront nullement ma situation du point de vue politique, comme je le disais au commissaire, mais il me semble que les avis et suggestions des représentants de la Chambre sont dignes de l'attention de la commission, car ils sont justes, sensés et équitables.

M. Keith Hymmen (Waterloo-Nord): Monsieur l'Orateur, je désire prendre très brièvement la parole sur cette question parce qu'elle concerne les circonscriptions de l'Ontario. Mes remarques se rapprocheront de celles du député de Greenwood (M. Brewin), car je ne veux pas entrer dans des détails; je ferai simplement ressortir deux points d'ordre général. Mes remarques ont trait aux circonscriptions jumelles de Waterloo-Nord et de Waterloo-Sud.

On a évoqué ce soir, à la Chambre, le nom d'un de nos illustres premiers ministres, et je rappellerai aux députés que le très honorable William Lyon Mackenzie King est né dans la circonscription de Waterloo-Nord dont il a d'abord été député.

Le député de Carleton (M. Bell) a tout à l'heure mentionné le point que je veux faire ressortir. Je ne m'oppose pas à l'idée d'une commission indépendante qui s'occupe du remaniement de la carte électorale, pourvu qu'elle emploie les critères appropriés et s'abstienne de décisions arbitraires. Le député de Carleton a parlé de l'accroissement de la population. Nous sommes tous au courant, je pense, de l'énorme accroissement démographique dans nos régions urbaines. Dans les deux villes de ma circonscription, dont les frontières n'ont pas été fixées, le taux d'accroissement de la population est de 4 p. 100 par année. Les commissaires le savent fort bien, mais pour la gouverne des députés, je rappellerai que le remaniement fusionne les circonscriptions de Waterloo-Nord et de Waterloo-Sud.

• (8.20 p.m.)

A mon sens, l'une et l'autre font partie de l'une des plus belles régions de l'Ontario, mais les habitants du secteur nord viennent d'un milieu un peu différent de celui des habitants du secteur sud. Au cœur de cet ensemble se trouvera la nouvelle circonscription urbaine de la ville de Kitchener, comme le moyeu d'une roue. Je respecte les commissions indépendantes, mais depuis que je suis devenu député, je n'ai jamais pu me faire comprendre d'une commission indépendante.

En traçant cette nouvelle configuration, a-t-on songé aux possibilités d'expansion de cette municipalité urbaine? Je le sais très bien, et nos voisins de la campagne aussi, il est possible que d'ici quelques années, la ville de Kitchener s'étende jusqu'aux frontières du comté et que la nouvelle circonscription de Waterloo soit coupée en deux.

Lorsque la circonscription de Waterloo-Sud a été fusionnée à celle de Waterloo-Nord pour former la nouvelle circonscription de Waterloo, la ville d'Elmira et une région rurale associée depuis des années aux villes jumelles de Kitchener et Waterloo ont été isolées. Sauf erreur, cette région sera comprise dans la circonscription sise au nord. A mon avis, si l'on avait confié ce remaniement à un comité parlementaire plutôt qu'à une commission indépendante, nombre de députés auraient tenu compte d'une façon sympathique de ces nombreuses difficultés. Pour mener une tâche à bonne fin, il faut, bien entendu, envisager le but ultime et modifier certaines choses.

L'autre point que je veux soulever concerne probablement d'autres circonscriptions de l'Ontario. Le remaniement fédéral a eu lieu en même temps que le provincial. J'estime qu'on aurait pu rattacher l'un à l'autre plus étroitement et prendre des décisions différentes. Lorsqu'on a modifié les deux circonscriptions de Waterloo pour en ajouter deux, nous nous sommes trouvés en face de quatre nouvelles circonscriptions, deux provinciales et deux fédérales. Ceci, en soi, crée encore plus de confusion. Nous avons maintenant quatre organisations pour les divers partis politiques. Je répète que l'on aurait pu mieux faire. J'espère qu'en prenant note de l'opposition que je présente, sans trop insister, la commission prendra en considération ce qui précède.

M. W. C. Scott (Victoria, Ont.): En ce moment, monsieur l'Orateur, je ne me plains pas de ce que ma circonscription soit trop petite, mais plutôt de ce qu'elle soit trop grande par suite du remaniement envisagé. J'estime que, dans un état démocratique, le rôle d'un parti politique consiste à choisir, à recommander et à élire les candidats à la députation, à aider les représentants élus à se faire une idée des opinions des électeurs, à évaluer celles-ci et à déterminer la meilleure politique à suivre. C'est par le truchement des partis politiques que des changements pacifiques de gouvernement sont possibles.

Pour remplir leur rôle, les partis politiques doivent être dotés d'une excellente organisation. Les liens doivent être étroits au sein de l'association; il faut que ces organisations soient unies, disciplinées, atteignent tous les